

Produit **SILORDO N-26c**  
Edition **19/12/14**  
Révision **6**

## SECTION 1. Identification du produit ou de la préparation et de la société

1.1. Identification du produit/préparation : Mastic silicone

1.2. Utilisations identifiées :

Applications industrielles et utilisations par des consommateurs

1.3. Identification de la société

ORDO – 8 rue F. Arago – ZI de la HOUSOYE – 59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES

tél : 03.20.07.55.61 / fax : 03 20 44 06 12

[www.ordo.fr](http://www.ordo.fr)

## \*SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification du mélange

Selon Directive n° 1999/45/CE : Produit n'est pas classé comme dangereux

Selon Règlement n° 1272/2008 (CLP) :

Irritation oculaire, cat. 2

Sensibilisation cutanée cat. 1

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Selon Directive 1999/45/CE : Il contient butanoneoxime. Il contient aminoéthylaminopropyltriméthoxy silane. Il peut déclencher des réactions allergiques.

Selon Régulation 1272/2008 :

Symboles de danger :



Attention

Phrases H : H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

Phrases P : P264: Se laver avec de l'eau et savon soigneusement après manipulation

P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage



P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Indications complémentaires :

EUH208 : Contient butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiène)trioxime, . Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiène)trioxime, Butanone oxime. Contient N-(3-(triméthoxysilyl)propylethylène)diamine)\_\_\_\_. Peut provoquer une réaction allergique.

**\*SECTION 3. Composition/Information sur les composants**

Composants dangereux	N° CAS	N° EINECS	% poids	Classification 67/548/CEE	Classification 1272/2008
butan-2-one O,O',O''-(méthylsilyldiène)trioxime REACH: 01-2119970560-38-XXXX	22984-54-9	245-366-4	< 4	Xn / R48/22, 43, 36	Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens.1B, H317 STOT RE 2, H373
Butanoneoxime (MEKO) libre REACH: 01-2119539477-28-XXXX	96-29-7	202-496-6	<1	Xn / R21, 40, 41, 43	Acut. Tox, 4 H312 Eye Damage 1, H318 Skin Sens., H317 Carc. 2 H351
butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiène)trioxime REACH 01-2119970537-27-XXXX	2224-33-1	218-747-8	< 1	Xn / R48/22, 43, 41	Eye damage, 1, H318 Skin Sens., H317 STOT RE Exp 2, H373
N-(3-(triméthoxysilyl)propylethylène)diamine) REACH: 01-2119970215-39-XXXX	1760-24-3	217-164-6	< 1	Xi, N / R41, 43, 51/53	Eye damage, 1, H318 Skin sens., H317

**SECTION 4. Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation: Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire.

Contact avec la peau: Laver immédiatement avec de l'eau et savon et bien rincer. Eloigner les vêtements contaminés par le produit.

Contact avec les yeux: Lavage avec de l'eau et bien rincer. En cas d'irritation, consulter un avis médical.



Ingestion : Demander des soins médicaux. Ne pas faire vomir.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Mentionnées dans les sections 2 – 11

#### 4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats : Traiter symptomatiquement

---

### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1.- Moyens d'extinctions:

Appropriés : Dioxyde de carbone ou mousse ou poudre d'extinction.

Produits extincteurs déconseillés : jet d'eau à grand débit.

#### 5.2.- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

La combustion no complète peut produire produits de pyrolyses toxiques.

#### 5.3.- Conseils aux pompiers : Appareil respiratoire indépendant et vêtements de protection.

---

### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1.-Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Bien ventiler les lieux et éviter de respirer les vapeurs

6.2.-Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter dans les égouts et éviter tout rejet dans le milieu naturel.

6.3.- Méthode de nettoyage: Enlèvement mécanique avec sable, de terre ou des autres absorbants. Se débarrasser du produit dans des containers réglementaires et les traiter selon la législation.

---

### SECTION 7. Manipulation et stockage

#### 7.1.- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Manipuler dans des zones bien ventilées. Eviter les déversements pour éviter le risque de dérapage.

#### 7.2.-Conditions d'un stockage sûr y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conserver dans un endroit frais (Température +5, +30 °C), bien ventilé et à l'abri de l'humidité

#### 7.3.- Utilisations finals particulières: Pas applicable

---

### \*SECTION 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1.- Paramètres de contrôle

Butanoneoxime (MEKO) CAS: 96-29-7

STEL: 10 ppm TWA: 3 ppm

Valeurs DNEL:



	Exposition	Valeur	Population	Effets
butan-2-one O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime	Inhalation à long terme	0.988 mg/m <sup>3</sup>	Travailleur	Systemique
N-(3-trimethoxysilyl)propylethylenediamine)	Cutanée à court terme	5 mg/kg	Travailleur	Systemique
	Cutanée à long terme	5 mg/kg	Travailleur	Systemique
	Inhalation à long terme	35.3 mg/m <sup>3</sup>	Travailleur	Systemique
	Cutanée à long terme	17 mg/kg	Consommateur	Systemique
	Oral à long terme	2.5 mg/kg	Consommateur	Systemique
	Cutanée à long terme	2.5 mg/kg	Consommateur	Systemique
	Inhalation à long terme	8.7 mg/m <sup>3</sup>	Consommateur	Systemique
butan-2-one O,O',O''-(vinylsilylidyne)trioxime	Inhalation à long terme	1.03 mg/m <sup>3</sup>	Travailleur	Systemique

## PNEC

Identification					
butan-2-one O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime	STP	10 mg/l	Fresh water	0.26 mg/l	
	Soil	0.05 mg/kg	Marine water	0.026 mg/l	
	Intermittent	0.12 mg/l	Sediment (fresh water)	1.02 mg/kg	
	Oral	Pas applicable	Sediment (marine water)	0.102 mg/l	
N-(3-trimethoxysilyl)propylethylenediamine)	STP	25 mg/l	Fresh water	0.062 mg/l	
	Soil	0.0085 mg/kg	Marine water	0.0062 mg/l	
	Intermittent	0.62 mg/l	Sediment (fresh water)	0.22 mg/kg	
	Oral	Non-applicable	Sediment (marine water)	0.022 mg/l	
butan-2-one O,O',O''-(vinylsilylidyne)trioxime	STP	10 mg/l	Fresh water	0.26 mg/l	
	Soil	0.05 mg/kg	Marine water	0.026 mg/l	
	Intermittent	0.12 mg/l	Sediment (fresh water)	1.02 mg/kg	
	Oral	Non-applicable	Sediment (marine water)	0.102 mg/l	

**8.2. - Contrôles de l'exposition**

Protection respiratoire: Si la ventilation est insuffisante utiliser filtre A1

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des yeux: Lunettes de protection

Mesures générales de protection et d'hygiène : Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols  
Eviter le contact avec les yeux et la peau. Laver les mains avant les moments de repos et à la fin du travail. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Protéger la peau en appliquant une pommade.

**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

Aspect:	Pâte thixotropie
Point d'éclair:	Pas applicable
Température d'auto-inflammation:	>400 °C
Limites d'explosion:	Pas applicable
Masse volumique:	1.22 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité avec l'eau:	Insoluble
Viscosité	Pas applicable

**SECTION 10. Stabilité et réactivité**

**10.1.- Réactivité:** Produit stable en cas d'usage conforme

**10.2.- Stabilité chimique:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme

**10.3.- Possibilité de réactions dangereuse:** Pas de réactions dangereux en cas d'usage conforme

**10.4.- Conditions à éviter:** Hautes températures, humidité

**10.5.- Matières incompatibles:** Le produit réagit avec de l'eau en libérant des petites quantités de méthyléthylcetoxime (MEKO).

**10.6.- Produits de décomposition dangereux:** CO<sub>2</sub>, CO, et autres composants organiques.

**\*SECTION 11. Informations toxicologiques****Toxicité aiguë:**

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilyldiyl)trioxime	LD50 oral, rat 3519 mg/kg
N-(3-triméthoxysilyl)propylethylendiamine)	LD50 oral, rat 2413 mg/kg
O,O',O''-(méthylsilyldiyl)trioxime 2-pentanone	LD50 oral, rat 1234 mg/kg

**Sensibilisation cutanée / respiratoire**

Le produit peut provoquer une allergie cutanée

**Lésions oculaires/irritation oculaire.**

Le produit provoque irritation oculaire après contact.



**Corrosion/irritation cutanée**

Aucun effet d'irritation cutanée

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucun effet de mutagénicité sur les cellules germinales.

**Cancérogénicité**

L'exposition au produit ne provoque pas le cancer

**Toxicité pour la reproduction**

Aucun effet de toxicité pour la reproduction

**STOT-Exposition unique / STOT-Exposition répétée**

Pas de données connues

**SECTION 12. Informations écologiques**
**Toxicité aiguë:**

Identification	Toxicité aiguë	Espèce	Genus
N-(3-triméthoxysilyl)propylethylènediamine)	LC50: 597 mg/l (96 h)	Brachydanio rerio	Poisson
	EC50: 81 mg/l (48 h)	Daphnia magna	Crustacés
	EC50: 8.8 mg/l (72 h)	Selenastrum capricornutum	Algue
butan-2-one O,O',O''-(vinylsilylidyne)trioxime	LC50: 55000 mg/l (96 h)	QSAR	Poisson
	EC50: 17168 mg/l (48 h)	QSAR	Poisson
	EC50: 1429 mg/l (96 h)	QSAR	Poisson

**Persistence e dégradabilité:**

N-(3-triméthoxysilyl)propylethylènediamine): %biodégradable: 39 %

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilylidyne)trioxime: %biodégradable: 0 %

**Potentiel de bioaccumulation**

Butan-2-one O,O',O''-(vinylsilylidyne)trioxime: LogPow: 0.6 Bas potentiel

**Mobilité dans le sol**

Pas de données

**Évaluation PBT et mPmB**

Pas applicable


**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets**

Eliminer comme déchet dangereux. Code déchet : 080409

**SECTION 14. Information relatives au transport**

N° ONU : Pas applicable. Produit n'est pas dangereux pour le transport ADR/RID, IMDG, IATA

---

**SECTION 15. Informations réglementaires**

Le produit est classifié selon les directives 1999/45/CEE, 2001/58/CEE et 2001/59/CEE.

Fiche de données de sécurité réalisée selon le règlement n° 1907/2006 (REACH) et règlement n° 453/2010

---

**SECTION 16. Autres informations**

Un astérisque en marge d'un paragraphe signifie que celui-ci a été modifié depuis la précédente version.

Texte phrases R and H indiqués à la section 3

R21: Nocif par contact avec la peau

R36 : Irritant pour les yeux

R40: Effet cancérigène suspecté, preuves insuffisantes

R41: Risque de lésions oculaires graves

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R48/22: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

H312 : Nocif par contact cutané

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H351 : Susceptible de provoquer le cancer

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notre assistance technique d'application, soit oralement, soit par écrit, ou au moyen d'essais est réalisée selon notre loyal savoir, mais elle doit être considérée seulement comme une indication sans engagement, même en ce qui concerne des possibles droits de propriété industrielle de tiers; ces informations ne dispensent pas l'utilisateur d'examiner les produits que nous avons fournis avec le but de vérifier son aptitude pour les procédés et les fins prévus et de confirmer que l'on dispose de la dernière notice émise. L'application, l'emploi, et la transformation des produits ont lieu hors de nos possibilités de contrôle et en conséquence, sont responsabilité exclusive de l'utilisateur. Si néanmoins il faudrait considérer une responsabilité de notre part, elle serait limitée, pour n'importe quels dommages et intérêts, à la valeur de la marchandise que nous avons fournie et le client a utilisé. Il est sous-entendu que nous garantissons l'irréprochable qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et fourniture.

